



Conditions Générales d'Utilisation (CGU) du portail de rencontres sur internet « EDATES »

L'utilisateur d'EDATES (désigné ci-après « utilisateur ») approuve par son inscription sur le portail de rencontres « EDATES » de BB Service GmbH, Ludwig-Ganghofer-Str. 48, 83624 Otterfing, près de Munich, (désigné ci-après « opérateur ») les Conditions Générales d'Utilisation énoncées ci-dessous. Si l'utilisateur n'approuve pas les conditions générales, il ne peut pas s'inscrire. EDATES ne peut être utilisé que par les personnes majeures selon le droit allemand, c'est-à-dire par des personnes ayant au moins 18 ans révolus. Les inscriptions de personnes plus jeunes ne sont pas autorisées et sont donc sans effet.

Article 1 Validité

Les présentes conditions générales réglementent les Conditions Générales d'Utilisation du site « EDATES ». Les Conditions Générales d'Utilisation s'appliquent également lorsque le service est utilisé depuis un endroit situé en-dehors de la République fédérale d'Allemagne. En s'inscrivant auprès de l'opérateur, l'utilisateur reconnaît les CGU et en particulier, il confirme les avoir bien lues et comprises et les accepter. Les règles dérogatoires, et en particulier les conditions de l'utilisateur en contradiction avec les présentes conditions générales ou qui les modifient ne sont valables que si l'opérateur a accepté ces dernières par écrit.

Article 2 Volume des prestations

(1) L'exploitant entretient un portail de contacts sur Internet et donne à l'utilisateur accès à sa base de données par laquelle les utilisateurs enregistrés peuvent faire connaissance pour trouver des amis ou un partenaire. Cette base de données contient des profils et informations d'autres utilisateurs. Les utilisateurs peuvent s'inscrire gratuitement sur ce portail et créer un vaste profil contenant jusqu'à 9 photos. De même, envoyer des messages et autres services, tels que regarder des photos ou l'utilisation de vastes fonctions de recherche, sont également gratuits. Les services payants sont annoncés avant l'achat par l'entrée expresse de coordonnées bancaires ou de carte de crédit.

(2) Naturellement, l'opérateur ne garantit pas le succès du service de rencontres et ne se

présente pas comme tel. Il est uniquement obligé de s'appliquer à fournir un service de rencontres dans le cadre de la mise à disposition des données enregistrées et de permettre aux adhérents d'entrer en contact entre eux moyennant paiement, et non pas d'assurer le succès du service de rencontres. Par conséquent, il décline toute responsabilité si pendant la durée du contrat indiquée, aucune rencontre n'a lieu. Pour augmenter les chances de contact, les profils des utilisateurs peuvent être affichés sur des sites web de partenaires coopérateurs.

Article 3 Passation du contrat

(1) Le contrat d'utilisation de services gratuits entre l'utilisateur et l'opérateur est passé au moment de l'inscription et de l'acceptation des CGU (lorsque l'utilisateur a coché la case correspondante) et de l'actionnement de la touche inscription.

(2) Le contrat d'utilisation de services payant est passé au moment de la commande par l'utilisateur qui s'effectue lorsque l'utilisateur accepte les conditions contractuelles afférentes aux services payants, qu'il commande un produit et communique et envoie de ce fait les données de son compte ou de sa carte de crédit sur la page de commande.

(3) L'opérateur est en droit de vérifier l'identité de l'utilisateur payant par des documents appropriés. Par conséquent, l'utilisateur garantit à l'opérateur qu'il lui communiquera sur demande les copies de documents officiels, et en particulier de sa carte d'identité.

Article 4 Coûts

(1) L'utilisation des prestations de l'opérateur est gratuite tant que l'utilisateur n'est pas invité à payer en communiquant les données de son compte avant d'utiliser un service. Le prix des services Premium payants et les conditions de prolongation peuvent être consultés sur la page d'offre et ils sont expliqués avec les services payants respectifs. Pour pouvoir utiliser les services payants correspondants, l'utilisateur doit communiquer et envoyer les données de son compte ou de sa carte de crédit (et donc payer).

(2) Les écritures comptables peuvent prendre du retard et le prélèvement est effectué à l'avance en un seul montant pour la période choisie.

(3) Les frais d'adhésion à l'opérateur peuvent être encaissés par une tierce entreprise (auxiliaire d'exécution).

Article 5 Responsabilité de l'opérateur

(1) L'opérateur décline toute responsabilité concernant les dommages financiers, corporels ou autres pouvant être liés à ce service, à moins qu'ils n'aient été occasionnés intentionnellement ou suite à une grave négligence par des collaborateurs de l'opérateur. L'opérateur ne peut être

tenu responsable d'indications fausses ou incomplètes fournies par des utilisateurs lors de leur inscription.

(2) L'opérateur décline toute responsabilité en cas d'abus d'informations. Les informations fournies par les utilisateurs ne peuvent pas toujours être vérifiées totalement et immédiatement en raison de leur volume important. Par ailleurs, l'opérateur décline toute responsabilité si des tiers non autorisés parviennent par des attaques à connaître les données personnelles d'utilisateurs (par un accès non autorisé par des pirates informatiques à la base de données p. ex.). L'opérateur décline toute responsabilité si des indications et informations mises à disposition par l'utilisateur lui-même à des tiers sont détournées par ces derniers. L'opérateur est à tout moment autorisé, sans qu'il s'agisse d'une obligation, à vérifier que la teneur de la totalité des textes et les photos ou fichiers graphiques sont conformes aux prescriptions contenues dans les présentes CGU et, si nécessaire, à les modifier ou les effacer.

(3) L'opérateur décline toute responsabilité en cas de perturbations peu importantes du service. Il y a perturbation peu importante du service Premium si la période durant laquelle l'utilisateur ne peut pas utiliser ce service payant ne dépasse pas deux jours consécutifs.

(4) L'opérateur décline par ailleurs toute responsabilité en cas de pannes du service ne tombant pas sous sa responsabilité, et notamment en cas de force majeure ou de dérangements techniques du réseau internet. En ce qui concerne les perturbations ou pannes tombant sous sa responsabilité, l'opérateur ne se porte garant qu'en cas de grave négligence ou d'acte intentionnel.

(5) En cas de responsabilité, les membres Premium se voient attribuer une prolongation gratuite de leur abonnement pour la période durant laquelle l'utilisateur concerné a fait valoir à juste titre des perturbations.

(6) L'opérateur s'engage à traiter de manière confidentielle les données mises à sa disposition par l'utilisateur, et en particulier à ne pas les transmettre ou proposer à des fins commerciales ou publicitaires. La publication souhaitée par l'utilisateur en vue de nouer des contacts n'est pas concernée par cette clause.

Article 6 Obligations de l'utilisateur

(1) Les utilisateurs n'ont pas le droit de présenter à d'autres utilisateurs du service ou autres utilisateurs de la publicité sous quelque forme que ce soit concernant des offres commerciales. Ceci concerne également l'ajout de liens correspondants dans des profils de données accessibles à d'autres utilisateurs du service ou à l'envoi de messages via le système d'échange de messages internes (envoi de messages, forums en tout genre, chats et tous les profils de données notamment).

(2) L'utilisateur est seul responsable du contenu de son inscription, et donc des informations sur sa personne qu'il met à disposition. Il assure que les données indiquées sont véridiques et le décrivent personnellement de manière juste. Il assure par ailleurs ne pas avoir d'intentions commerciales et ne pas utiliser les données de tiers qui lui sont confiées à des fins commerciales ou publicitaires. L'utilisateur s'engage à exempter l'opérateur de plaintes, dommages, pertes ou créances de toute nature qui pourraient naître de son inscription et/ou de sa participation à ce service si ledit dommage n'est pas dû à une faute volontaire ou à une négligence grave de l'opérateur ou de ses auxiliaires d'exécution. L'utilisateur doit par ailleurs exempter l'opérateur de toute responsabilité et surtout de toutes obligations, frais et prétentions résultant notamment de dommages pour cause de diffamation, offense, atteinte aux droits de la personnalité, d'autres infractions, de la défaillance de services pour l'utilisateur, de la violation de biens immatériels ou d'autres droits.

(3) L'utilisateur s'engage à traiter de manière confidentielle les mails et autres messages résultant de l'utilisation du portail et du contact avec d'autres utilisateurs qui en résulte et à ne pas les communiquer à des tiers sans l'accord des intéressés. Il en va de même pour ce qui concerne les noms, numéros de téléphone et de fax, adresses du domicile et adresses mail et/ou URL, mais aussi la totalité des informations/données personnelles.

(4) Par ailleurs, chaque utilisateur s'engage à ne pas utiliser de manière abusive le portail et les données qu'il contient, et en particulier: à ne pas diffuser sur le portail des matériaux diffamants, indécents ou illégaux d'une autre manière ou des informations correspondantes ; à ne pas l'utiliser pour commettre des délits, des infractions ou des atteintes aux droits généraux de la personnalité ; à ne pas charger sur le serveur des données contenant des virus (logiciels infectés), des logiciels ou autres matériaux protégés par un droit d'auteur, à moins que l'utilisateur ne détienne les droits ou approbations nécessaires; à ne pas l'utiliser de telle façon que la disponibilité des offres soit influencée de manière défavorable pour d'autres utilisateurs; à s'abstenir de vanter ou de proposer des articles ou prestations de services à d'autres utilisateurs (à l'exception des cas expressément autorisés par l'opérateur); à ne pas envoyer de messages servant à des fins commerciales; à ne pas indiquer dans la description de la personne (profil) des noms, adresses, numéros de téléphone ou de fax, adresses mail.

(5) Les prestations Premium ne peuvent être utilisées que par les personnes majeures selon le droit allemand, c'est-à-dire par des personnes ayant au moins de 18 ans révolus. Cependant afin d'utiliser les prestations Premium, les personnes mineurs ont besoin de l'autorisation accordée par leurs responsables légaux. Les frais d'adhésion ne seront pas remboursés. En cas d'une rérogation aux règles du côté de l'utilisateur, l'opérateur se réserve le droit de bloquer ou de supprimer le profil. Les frais d'adhésion ne seront pas non plus remboursés, si l'adhésion est terminée du côté de l'opérateur a cause d'une dérogation de l'utilisateur.

Article 7 Fin du contrat, délais de préavis

(1) L'adhésion gratuite au sens de l'article 3.1 peut être résiliée à tout moment par écrit (mail ou formulaire de contact). La résiliation prend effet immédiatement et le profil est effacé. Un mail demandant la résiliation suffit.

(2) L'adhésion Premium payante conformément à l'article 3.2 peut être résiliée par l'utilisateur à la fin du contrat en respectant un délai de préavis de 10 semaines. En cas de prolongement ou de non-résiliation, l'adhésion payante est renouvelée par périodes équivalentes à celle initialement choisie au moment de l'achat. Pour être valable, la résiliation doit revêtir la forme écrite. La forme électronique est exclue. La résiliation doit mentionner le nom d'utilisateur et le numéro de client.

(3) Les promotions exclusives ou les offres d'essai dont la durée est inférieure à 4 semaines peuvent être résiliées par l'utilisateur à la fin du contrat en respectant un délai de préavis de 7 jours. En cas de non-résiliation, une adhésion d'essai payante (2 semaines d'essai p.ex.) est automatiquement renouvelée par la période suivante en termes de durée (actuellement 38 semaines).

(4) Dans le cadre des combinaisons autorisées, l'utilisateur peut, à la prochaine échéance et en association avec le renouvellement de sa durée de contrat, passer à une combinaison forfaitaire au moins équivalente. Les offres forfaitaires possibles peuvent être consultées sur la page web présentant les offres. Par ailleurs, l'utilisateur est autorisé à tout moment pendant la durée de validité de son contrat à effectuer un surclassement du forfait choisi. Un déclasserment du forfait est autorisé à l'échéance de son contrat et doit être communiqué à l'opérateur avant l'entrée en vigueur du renouvellement du contrat. Pendant la durée de validité du contrat, il est possible d'acquérir des options supplémentaires, dans la mesure où elles sont proposées, et ce aux conditions en vigueur. Elles sont valables pour la durée indiquée sur la page d'offres. Les options supplémentaires peuvent être résiliées, même individuellement, à l'échéance du contrat respectif avec un préavis de 10 semaines. Dans le cas contraire, elles sont renouvelées respectivement par la durée initialement choisie lors de l'achat. L'opérateur n'est pas responsable de perturbations ou d'interruptions de sa prestation en cas de force majeure, c'est-à-dire lorsque les circonstances sont hors de sa sphère d'influence. Il peut s'agir notamment d'une omission de la part d'opérateurs de télécommunications, de fournisseurs d'électricité ou, de manière générale, de prestataires tiers.

(5) L'opérateur dispose d'un droit extraordinaire de résilier le contrat sans préavis si l'utilisateur a sciemment fourni des informations erronées lors de son inscription et/ou lors d'une modification ultérieure de ses données.

Article 8 Autre

Pour être valides, les modifications du contrat, compléments et clauses accessoires doivent être effectués par écrit, sauf disposition contraire dans les présentes Conditions Générales d'Utilisation. L'obligation de forme écrite s'applique également en cas de renoncement à cette obligation de forme.

Article 9 Clause salvatrice

Si certaines parties de ces CGU étaient caduques, elles seraient remplacées par le règlement légal correspondant, ou il faudrait procéder à une interprétation analogue si aucun règlement légal n'est applicable. La validité des autres CGU n'est pas affectée par la nullité éventuelle de certaines parties des CGU.

Article 10 Lieu d'exécution et droit applicable

(1) Le contrat passé entre l'utilisateur et l'opérateur est régi par le droit allemand.

(2) Le lieu d'exécution est à Otterfing près de Munich, en République fédérale d'Allemagne.